



Communiqué de presse
BRUXELLES, le 10 janvier 2025



Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

**Découvrez les conditions Salon Belfius :
du financement à la protection de votre voiture**

Prêts Auto à partir de 3,25%¹ – Avantages sur une nouvelle assurance auto –
Nouveauté : la Mini Omnium Up

Soutenir les Belges dans la transition vers une mobilité plus durable : c'est une priorité pour Belfius. C'est pourquoi, du 11 janvier au 28 février inclus, Belfius appliquera un taux d'intérêt particulièrement intéressant de 3,25%¹ sur son **Prêt Auto Énergie+** destiné à acheter une voiture électrique ou une hybride rechargeable émettant moins de 50 g/km de CO₂. Ce taux avantageux est également d'application pour l'achat d'un vélo, à assistance électrique ou non. Nos autres prêts auto pour les voitures neuves ou d'occasion ≤ 3 ans sont également proposés à un tarif compétitif à 3,49% durant cette même période.

En plus d'un crédit avantageux, Belfius offre également la protection optimale pour le véhicule, en fonction des besoins de chacun, avec au choix :

- **l'assurance auto Belfius Car²**, une large couverture, composée en agence, avec 2 mois offerts sur la première prime annuelle pour toute nouvelle police (valable du 06/01/2025 au 30/03/2025 inclus), un service étendu et des couvertures sur mesure, notamment la toute nouvelle Mini Omnium Up,
- **ou l'Assurance au Kilomètre³**, souscription digitale en quelques clics, intéressante si vous

¹ Prêt auto : prêt à tempérament, soumis au Livre VII (titre 4, chapitre 1) du Code de Droit économique. Sous réserve d'acceptation de votre dossier.

Prêt Auto Énergie+ : 3,25% (voitures neuves + occasions ≤ 3 ans; électriques ou hybrides rechargeables avec émission CO₂ < 50g/km). Tarif également valable pour l'achat d'un vélo, électrique ou non.

Autres types de prêt auto (neufs + occasions ≤ 3 ans) : 3,49%.

² Plus d'infos ici : [Assurance Auto - Belfius](#)

Les Conditions Particulières et Générales prévalent sur les brochures commerciales et autres textes commerciaux.

Belfius Car est une assurance auto régie par le droit belge et commercialisée par Belfius Insurance SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064, entreprise d'assurances agréée sous le code 0037.

L'assurance est souscrite pour une durée d'un an. Le Contrat est tacitement reconductible à la date d'échéance par périodes successives d'un an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties selon les cas et conditions mentionnés aux Conditions Générales. Vous avez une plainte? Votre conseiller financier ou chargé de relation, le service Gestion des Plaintes, le Négociateur de Belfius et l'Ombudsman des Assurances sont là pour vous aider. [Comment introduire une plainte ?](#)

³ Plus d'infos ici : [Découvrez notre formule d'assurance auto au kilomètre \(belfiusdirect.be\)](#)

Les Conditions Particulières et Générales prévalent sur les brochures commerciales et autres textes commerciaux.



parcourez moins de 15.000 km par an, 15% de remise sur la première prime annuelle pour toute nouvelle police (valable du 09/01/2025 au 30/03/2025 inclus). En outre, vous roulez moins = vous êtes remboursé.

TAEG de 3,25% pour le Prêt Auto Énergie+

Le **TAEG attractif de 3,25% (valable du 11 janvier au 28 février inclus)** est d'application pour les crédits destinés à l'achat d'un véhicule électrique ou hybride rechargeable émettant moins de 50g/km de CO₂, neuf ou occasion ≤ 3 ans, quels que soient la durée et le montant emprunté. Le Prêt Auto Énergie+ permet d'emprunter jusqu'à **120% du prix d'achat**, ceci de manière à pouvoir couvrir éventuellement des frais supplémentaires, tels que la taxe d'immatriculation, le paiement de la première prime d'assurance auto et même à l'installation d'une borne de recharge électrique ou de panneaux photovoltaïques.

Exemple représentatif :

Pour un financement (prêt à tempérament) de 30.000 euros sur **60** mois : **TAEG de 3,25%**, taux débiteur **fixe** de 3,25%, **60** mensualités de **541,77 euros**, montant total à rembourser : 32.506,20 euros.

Le tarif avantageux est applicable du 11 janvier au 28 février inclus.

2 fois plus de Prêts Auto Énergie+ en 2024

La transition vers des véhicules à plus faibles émissions se poursuit et se traduit par une augmentation du volume de prêts destinés à des véhicules plus respectueux de l'environnement. En 2024, le nombre de **Prêts Auto Énergie+ a plus que doublé par rapport à 2023**. Le volume de prêts pour les autres voitures neuves ou d'occasion ≤ 3 ans est en hausse d'environ 20% par rapport à 2023.

L'âge moyen des clients de Belfius qui font le choix de ce prêt pour acheter une voiture neuve ou d'occasion ≤ 3 ans électrique ou hybride rechargeable émettant moins de 50g/km de CO₂, tourne **en moyenne autour de 47 ans**. 70% habitent en Flandre, 27% en Wallonie et seulement 3% à Bruxelles.

Pour la deuxième année consécutive, le **montant moyen emprunté** pour l'achat de ces voitures plus respectueuses de l'environnement est à nouveau en baisse en 2024, à 28.261 euros, soit -5% par rapport à 2023. La durée moyenne des Prêts Auto Énergie+ destinés à acquérir ce type de véhicule est de 60 mois, soit 3 mois de plus que les autres prêts autos destinés à acheter d'autres voitures neuves ou d'occasion ≤ 3 ans.

L'Assurance au Kilomètre est une assurance auto régie par le droit belge et vendue par Belfius Direct Assurances, nom commercial de Belfius Insurance SA, Place Charles Rogier 11, 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064, compagnie d'assurance agréée sous le numéro 0037.

L'assurance est souscrite pour une durée d'un an. Le Contrat est tacitement reconductible à la date d'échéance par périodes successives d'un an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties selon les cas et conditions mentionnés aux Conditions Générales. En cas de plainte, vous pouvez suivre la procédure de [plainte](#).



TAEG de 3,25% aussi pour les vélos électriques (et autres)

Exemple représentatif :

Pour un financement (prêt à tempérament) de 4.000 euros sur **30** mois : **TAEG de 3,25%**, taux débiteur **fixe** de 3,25%, **30** mensualités de **138,92 euros**, montant total à rembourser : 4.167,60 euros.

Le tarif avantageux est applicable du 11 janvier au 28 février inclus.

Belfius appliquera également le TAEG avantageux de 3,25% (valable du 11/01 au 28/02/2025 inclus) sur son prêt vélo. Le prêt vélo est destiné à financer l'achat d'un vélo - électrique ou non - ou d'un autre moyen de transport favorisant la mobilité douce (scooter électrique, monowheel, step électrique, segway...), à raison d'un montant minimum de 1.000 euros. Belfius permet d'emprunter jusqu'à 110% du prix d'achat, de quoi acheter ainsi éventuellement des accessoires ou du matériel de sécurité (tels que des phares, des sacs, un casque, etc.) ou bien financer (une partie de) l'assurance ou l'assistance.

En 2024, le **montant moyen emprunté** pour un prêt vélo chez Belfius s'élevait à 3.850 euros, soit +6% par rapport à 2023. 44% des prêts vélo ont été souscrits par des personnes de 50 ans ou plus et 21% par des personnes de moins de 35 ans. 74% des clients Belfius qui ont contracté un prêt vélo l'an passé habitaient en Flandre, contre 23% en Wallonie et 3% à Bruxelles. La durée moyenne d'un prêt vélo était de 29 mois, comme en 2023.

Outre le prêt vélo à un taux avantageux, Belfius propose également **l'assurance vélo**⁴ : une couverture étendue contre le vol (sauf vol uniquement d'accessoires) et les dégâts matériels, avec une assistance 24h/24 en cas de panne militée à 3 interventions maximum sur base annuelle (également, par exemple, en cas de batterie vide sur un vélo électrique), le tout dans un seul et même pack. Une assurance unique pour tous les types de vélos, couronnée en avril 2024, **pour la troisième année consécutive, par un trophée d'assurance DECAVI**⁵, qui est attribué chaque année aux meilleurs produits d'assurance au sein de différentes catégories.

⁴ Les Conditions Particulières et Générales prévalent sur les brochures commerciales et autres textes commerciaux. L'assurance vélo Belfius est une assurance régie par le droit belge et commercialisée par Belfius Insurance SA, place Charles Rogier 11 à 1210 Bruxelles, RPM Bruxelles TVA BE 0405.764.064, entreprise d'assurances agréée sous le code 0037. L'assurance est souscrite pour une durée d'un an. Le Contrat est tacitement reconductible à la date d'échéance par périodes successives d'un an, sauf résiliation par l'une ou l'autre des parties selon les cas et conditions mentionnés aux Conditions Générales. Vous avez une plainte? Votre conseiller financier ou chargé de relation, le service Gestion des Plaintes, le Negotiator de Belfius et l'Ombudsman des Assurances sont là pour vous aider. [Comment introduire une plainte ?](#)

⁵ Prix obtenu le 24 avril 2024 dans le cadre des Trophées de l'Assurance non-Vie Decavi 2023 Ma mobilité. Chaque année, les Trophées de l'Assurance récompensent différents produits sur base d'éléments quantitatifs et qualitatifs soumis à l'analyse d'un jury d'experts. Ces Trophées participent à la promotion générale du secteur. Les critères retenus sont la rentabilité, les caractéristiques d'assurance et l'innovation. Dans le cadre de cette remise de prix, 10 produits ont été jugés pour cette catégorie avec un seul vainqueur dans cette catégorie. Plus d'info sur decavi.be.



Avant de signer un contrat, nous vous demandons de lire ces documents :

- [Le document d'information sur le produit d'assurance \(IPID\)](#)
- [Les conditions générales](#)

L'assurance auto Belfius Car : 2 mois offerts sur la première prime annuelle pour toute nouvelle police

Pouvoir compter à tout moment sur une bonne protection pour sa nouvelle voiture ne devrait pas être un luxe. C'est pourquoi Belfius offre **deux mois d'assurance sur la première prime annuelle totale**, quelles que soient les garanties, pour toute nouvelle police d'assurance Belfius Car souscrite entre le 6 janvier et le 30 mars 2025. En outre, pour les polices existantes avec changement de véhicule, Belfius offre deux mois sur la première prime annuelle en formule omnium (Full Omnium, Mini Omnium Up ou Mini Omnium).

L'assurance Belfius Car est disponible aussi bien pour les voitures neuves que les voitures d'occasion⁶. Belfius Car, c'est une assurance auto avec une couverture étendue, composée sur mesure en agence, avec une assistance immédiate 24h/24, 7j/7 en cas d'accident, à l'exception des exclusions reprises dans les Conditions générales.

Avant de signer un contrat, nous vous demandons de lire ces documents :

- [Le document d'information sur le produit d'assurance \(IPID\)](#)
- [Les conditions générales](#)

Nouvelle formule d'assurance : la Mini Omnium Up

Dans un contexte où les prix des véhicules, y compris d'occasion, ont fortement augmenté ces dernières années, la **Mini Omnium Up**, notre nouvelle formule disponible dans le cadre de l'assurance Belfius Car, offre la tranquillité d'esprit à un tarif attractif.

La Mini Omnium Up est à mi-chemin entre la Full Omnium et la Mini Omnium. Elle vise notamment à répondre à la demande de la part d'automobilistes de prévoir une intervention dans le cas d'une éventuelle perte totale à la suite d'un accident, par exemple si la voiture est irréparable ou que les coûts de réparation dépassent la valeur du véhicule. En d'autres termes, cette assurance couvre les principaux risques financiers et les dommages matériels, mais les petits sinistres ne sont pas inclus. En un mot : un équilibre intéressant entre le prix et la protection.

⁶ Véhicule acheté avec une facture.



L'Assurance au Kilomètre : -15% sur la première prime annuelle, vous roulez moins = vous êtes remboursé

En Belgique, environ deux conducteurs sur trois roulent moins de 15.000 kilomètres par an avec leur voiture⁷. Et certains d'entre eux, encore beaucoup moins ! C'est pourquoi Belfius Direct Assurances propose l'**Assurance au Kilomètre**. Une assurance unique sur le marché belge, rapide et facile à souscrire via belfiusdirect.be ou, pour les clients Belfius, via l'app Belfius Mobile ou en agence, selon leur préférence, et qui est particulièrement intéressante pour celles et ceux qui roulent peu (moins de 15.000 km/an) et apprécient une approche digitale.

Avant de signer un contrat, nous vous demandons de lire ces documents:

- [Le document d'information sur le produit d'assurance \(IPID\)](#)
- [Les Conditions Générales](#)

Du 9 janvier au 30 mars 2025, Belfius Direct Assurances offre **15% de remise sur la première prime annuelle**⁸. Le client ne paie que pour les kilomètres réellement parcourus. Et si, en fin d'année, il s'avère qu'il a roulé moins que prévu, il est tout simplement remboursé pour les kilomètres non parcourus.

En savoir plus ?

Contact presse Belfius Banque & Assurances

Ulrike Pommée, + 32 (0)2 222 02 57 / ulrike.pommee@belfius.be - press@belfius.be
www.belfius.be

⁷ Source : étude interne Belfius Insurance.

⁸ La promotion est d'application pour les nouveaux contrats d'Assurance au Kilomètre, sur base d'une offre émise entre le 9 janvier et le 30 mars 2025 et, signée dans les 8 semaines à dater de la réception de l'offre. La promotion signifie que vous bénéficiez d'une réduction de 15% sur la première prime annuelle. La promotion n'est pas cumulable avec d'autres avantages.